

Province de Québec

**Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le mercredi 13 septembre 2017 à compter de 20h30.

PRÉSENCES : M. Richard Pigeon, conseiller siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4 et M. Claude Lussier, conseiller siège no 5, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

ABSENCES : Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3 et M. Sylvain Goyette, conseiller siège no 6.

M. Daniel Moreau directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1 personne assiste à la séance.

2017-09-260 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Il est proposé par M. Richard Pigeon, appuyé par Mme Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu, que l'assemblée soit ouverte et que l'ordre du jour soit adopté.

Il est 20 heures 30.

Adoptée à l'unanimité

2017-09-261 MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant atteint,

Il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Sylvain Roy et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

Modification :

Ajout :

Adoptée à l'unanimité

2017-09-262 ADJUDICATION DU CONTRAT SCM-2017-18 – RÉFECTION DE 4 PONCEAUX ROUTE BEAUREGARD SUD

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 4 soumissions et qu'elles sont conformes ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre la plus basse respecte le budget pour lesdits travaux.

ENTREPRISES	MONTANT \$ (INCLUANT LES TAXES)
Bertrand Ostiguy Inc.	48 289.50 \$
Groupe Allaire et Gince	91 980.00 \$
Roger Dion & Fils	50 847.69 \$
Transport et excavation Ben Benny Inc.	27 007.62 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Roy, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu, d'adjuger à Transport et excavation Ben Benny Inc. le contrat SCM-2017-18 – Réfection de 4 ponceaux route Beaugard Sud, pour un montant de 27 007.62 \$, taxes incluses.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q-1 Est-ce que ça comprend tout ?

R-1 Oui, ça comprend le matériel et la main d'œuvre.

2017-09-263

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu, que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 heures 40.

Adoptée à l'unanimité

M. Paul Sarrazin
Maire

M. Daniel Moreau
Directeur général et secrétaire-trésorier